

Séance du 24 avril

Rapport annuel « SAC »

Le rapport d'activités 2022 relatif à la médiation dans le cadre des sanctions administratives communales a été présenté par la médiatrice pour l'arrondissement judiciaire de Nivelles, ainsi que les perspectives pour les années à venir. Les élus ont salué le travail effectué afin de lutter contre les incivilités, d'apaiser les conflits et d'améliorer la communication entre la victime et l'auteur des faits.

Projet Paul COLLET

Le projet d'acte d'acquisition d'un appartement, dont une partie en charge d'urbanisme pour l'entrepreneur, a été voté à l'unanimité. Le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a précisé qu'il s'agit d'un bien qui fera partie du patrimoine privé de l'administration qui sera mis en location par la société de logement de service public « Habitations sociales du Roman Païs ».

Fermes de l'Hostellerie et de Baulers

L'Echevine de la Jeunesse Isabelle BOURLEZ (Ecolo) a expliqué que le règlement d'occupation des locaux dans le cadre de soirées avait été étoffé notamment en matière de contrôle du droit d'accès des personnes majeures.

Académie

Concernant les modifications apportées au ROI de l'Académie, l'Echevin de la Culture Grégory LECLERCQ (Ecolo) a précisé qu'il s'agissait d'une actualisation, notamment concernant l'interdiction du couvre-chef et des signes convictionnels en général.

RCA des Sports

Concernant le plan d'entreprise 2023-2027 de la RCA, l'Echevin des Sports Germain DALNE (LB) a répondu aux questions de Gaëtan THIBAUT et de Louison RENAULT du groupe PluS. L'Echevin a attiré l'attention du Conseil sur l'augmentation des recettes, l'augmentation des coûts énergétiques et les derniers investissements. Outre la nouvelle piste d'athlétisme, une série d'investissements énergétiques devront permettre de limiter les dépenses, comme l'installation de lampes LED et de panneaux photovoltaïques sur le toit de la piscine de la Dodaine. Et de rappeler que la rentabilité ne doit pas se faire au détriment de la qualité et la mixité du sport nivellois.

Ecole de la Maillebotte

Pour revenir à la proposition du groupe DÉFI de renommer l'école, Louison RENAULT a suggéré plus précisément le nom « Ecole de la Maillebotte Alberto BORIN » et donc d'apposer le nom de l'ancien échevin socialiste. L'Echevine de l'Enseignement Isabelle BOURLEZ a exprimé à nouveau le refus du Collège d'aller en ce sens car il faut que ce changement nominatif ait un sens pour les générations à venir ou être associé à un projet pédagogique, entre autres.

Les compagnons dépanneurs

Evelyne VANPEE (Les engagés) a questionné le Collège quant au refus de subside à l'asbl « Les compagnons dépanneurs ». La Présidente du CPAS Colette DELMOTTE (LB) a répondu que le CPAS pouvait intervenir financièrement pour les déménagements ou bien via le service IDESS

pour des petits travaux de jardinage et de bricolage. Le Bourgmestre Pierre HUART a ajouté qu'une réflexion est en cours concernant les conditions d'octroi de subsides en général.

Haute Ecole HE2B

A propos de la mise en place d'un parking partagé sur le site de l'école (rue de l'Athénée) avec les riverains, l'Echevine de l'Enseignement Isabelle BOURLEZ a répondu à Evelyne VANPEE que le dossier était en stand-by en raison du phasage des travaux. Une réunion prochaine permettra d'en savoir plus. Pierre HUART (LB) a souligné que les bonnes relations avec les interlocuteurs de l'école HE2B devraient permettre d'aboutir à une solution.

Nivelles Commerces

Après avoir été interrogé par Bernard DE RO (Les engagés) sur la composition de l'OA (organe d'administration) de Nivelles Commerces, l'Echevin du Commerce Benoît GIROUL (LB) a expliqué qu'il compte actuellement 6 administrateurs privés et 4 administrateurs publics et qu'il y avait une volonté d'accueillir de nouveaux commerçants au sein de l'OA.

Rénovation du kiosque et du minigolf

Bernard DE RO (Les engagés) et Véronique VANDEGOOR (DéFI) ont demandé au Collège si le minigolf de la Dodaine serait accessible pour la belle saison qui approche. Germain DALNE, Echevin des Sports, a indiqué que ce projet est étudié par le Royal Smashing Club qui n'est pas une asbl para-communale. Quant au kiosque, la décision de le démonter a été prise en janvier en vue d'une réfection ou d'un remplacement. Dans cette optique, des contacts ont déjà été pris avec la direction de l'IPAM.

Parking des Jardins de Lalieux

Claude EPIS (PluS) a déploré l'état du parking, félicité le travail des équipes de nettoyage et sollicité l'intervention du Bourgmestre Pierre HUART. Ce dernier a assuré que les services de police y effectuaient un passage quotidien, le nombre de PV s'élevant à 226 depuis janvier 2023.

Stations d'épuration individuelles à Baulers

Dans le cadre de l'obligation, pour 9 maisons situées au chemin de Monstreux et au chemin du Berger, d'installer une station d'épuration individuelle dans les deux ans, Louison RENAULT (PluS) a souhaité savoir si d'autres pistes étaient envisageables. L'Echevin des Travaux Pascal RIGOT (Ecolo) a précisé que cette décision a été prise par le Collège après avoir sollicité l'avis, entre autres, de la SPGE. Son avis favorable rend possible une intervention financière de la Ville. Un riverain a sollicité le service Environnement pour imaginer un système d'épuration collectif et ainsi diminuer les coûts. Des contacts ont été pris avec des techniciens d'in BW et de la SPGE afin de chiffrer ce genre de travaux.

* Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.